

Lycée Buffon - Distribution solennelle des prix, faite le 13 juillet 1931

**Discours prononcé par M. le Dr Henri GOUGEROT,
Professeur à la Faculté de Médecine**

**De la Médecine préventive,
nécessité de l'examen médical annuel de tous les bien portants**

Monsieur le Proviseur,
Messieurs les Professeurs
Mesdames, Messieurs,
Mes jeunes Amis,

Je suis quelque peu étonné d'être à ce suprême honneur de présider votre distribution des prix, car il me semble n'avoir quitté le Lycée qu'il y a quelques années à peine, et je me revois encore à votre place, attendant impatiemment que les Discours cessent afin de recevoir la juste récompense d'une année de travail et de partir aussitôt en vacances. Je veux donc être le plus bref des présidents, mais je veux profiter de ce jour solennel pour fixer dans vos souvenirs la notion capitale de la Médecine Préventive.

La plupart d'entre vous, petits et grands, n'en avez sans doute jamais entendu parler, et, cependant, c'est une des notions les plus importantes de l'Hygiène ; le jour où la médecine préventive deviendra la règle, plus de santé entrera dans nos familles, donc plus de bonheur.

Qu'est-ce donc que la médecine préventive ? Elle applique le vieil adage : « mieux vaut prévenir la maladie que de la guérir ». Elle cherche à dépister les maladies encore silencieuses ou débutantes afin de les mieux combattre.

Le propriétaire ne surveille-t-il pas sa maison afin de découvrir une lézarde débutante ? Il consolide les murs et n'attend pas leur effondrement.

L'ingénieur ne fait-il pas une visite périodique des ponts et des tunnels sans attendre qu'ils s'écroulent ?

L'industriel ne fait-il pas surveiller ses machines, et démonter 1 ou 2 fois par an ?

L'automobiliste, avant une grande randonnée, ne fait-il pas réviser son moteur ?

Pourquoi ne faisons-nous pas de même avec notre machine humaine ? Pourquoi attendre qu'elle marche mal pour y veiller ? Les dentistes ont eu raison de nous persuader de la nécessité de l'examen annuel de notre denture, même si nous la croyons en excellent état. Nos grands organes ne sont-ils pas plus importants que nos dents ? Pourquoi ne faisons-nous pas surveiller chaque année notre santé générale comme nos dents ?

« On meurt trop en France » a-t-on justement répété. Sachons que la plupart de ces morts sont évitables si nous le voulons.

Le grand public est d'une ignorance ou d'une négligence coupable ; il s'en remet trop aux pouvoirs publics de veiller à sa santé. Je ne suis pas de ceux qui cèdent à la tentation trop facile d'accuser nos administrations d'incapacité. Certes, il reste encore beaucoup à faire, mais il serait injuste de ne pas reconnaître les grands efforts réalisés par le Ministère de la Santé publique et de ses directeurs d'élite qui se dévouent à la lutte contre les maladies évitables. Si je devais accuser un coupable, ce serait le grand public. Il doit secouer sa torpeur, connaître les dangers qui le menacent dans sa santé et nous aider à les supprimer ; nous comptons sur les jeunes pour éduquer les familles et faire aux Français une mentalité nouvelle en hygiène.

N'est-il pas évident qu'il vaut mieux prévenir une maladie que d'attendre son apparition pour l'attaquer ? N'est-il pas certain qu'une maladie à son début est plus facile à guérir qu'une maladie déclarée et ancienne ?

Je pourrais vous citer des centaines d'exemples à l'appui de cette démonstration : quelques-uns suffiront à emporter la conviction des esprits les plus rebelles.

- Une jeune fille commence une tuberculose pulmonaire sans le savoir car elle a une forme floride et toutes les apparences de la santé, et cependant elle projette, par sa toux discrète, par les postillons de sa conversation, à chaque minute, des bacilles tuberculeux autour d'elle ; elle a contaminé une petite sœur qui vient de mourir de méningite tuberculeuse ; elle a infecté un jeune frère qui se meurt de tuberculose cavitaire. L'examen médical systématique de cette jeune fille soi-disant bien portante aurait décelé sa lésion et aurait empêché ces deux morts.
- Un de nos vainqueurs de la guerre meurt subitement d'angine de poitrine ; on reconstitue par son entourage toute une histoire d'aortite ; un examen médical l'aurait reconnue et aurait permis de le guérir.
- Un chef d'industrie meurt en quelques heures d'hémorragie cérébrale ; il était hypertendu sans le savoir ; l'examen médical le lui aurait révélé et aurait évité la rupture des vaisseaux.
- Un homme d'Etat a une néphrite sans le savoir, ou plutôt il l'a su mais il l'a oublié ; il meurt en quelques minutes, emporté par une crise d'œdème aigu du poumon ; l'examen médical aurait facilement démontré cette lésion du rein et aurait empêché cette complication mortelle.
- Un grand musicien a un diabète méconnu ; j'ai l'occasion de m'en apercevoir au foyer d'un théâtre en sentant son haleine acétonique. Il n'écoute pas l'avertissement d'aller voir son médecin ; il meurt quelques mois plus tard de coma diabétique ; un examen médical périodique aurait décelé ce diabète dès son début et l'aurait supprimé.
- Que de cancers de la peau, de la langue et des muqueuses commencent par des lésions « insignifiantes », indolentes, dites pré-cancéreuses, qu'il est facile de détruire,

et au contraire que de fois des cancéreux viennent trouver le médecin alors qu'il est trop tard ; le cancer a envahi toute la région et les ganglions ; il est devenu inopérable, alors qu'il y a 1, 2, 3 ans, à son extrême début, un examen médical l'aurait découvert et permis son ablation chirurgicale ou sa destruction par le radium. Sachons que, pour la peau et les muqueuses, 99% des cancers sont évitables et curables si nous le voulons, c'est-à-dire si le malade consulte le médecin périodiquement.

- Que de maladies non éteintes sont transmises par des jeunes hommes ou des jeunes femmes, insouciants ou ignorants, à leur conjoint, à leurs enfants, les rendant infirmes, malades, parfois aveugles ou fous.
- Un jeune médecin de mes élèves se marie avec une fille de médecin – elle est malade héréditairement sans le savoir – un examen médical prénuptial n'est pas fait et ne permet pas de la traiter ; elle a des enfants très imparfaits qui meurent successivement ; le dernier est vivant mais idiot ; elle-même devient folle, doit être internée dans un asile d'aliénés et elle vient de mourir de paralysie générale.
- Un de nos collègues de l'Université avait l'habitude de se moquer de ma campagne en faveur de l'examen prénuptial ; il marie sa fille sans exiger de son gendre cet examen ; or, ce jeune homme conservait, d'une ancienne urétrite qu'il croyait guérie, des filaments, un reliquat d'infection urétrale ; il contamine la jeune femme, et celle-ci doit bientôt être opérée de salpingo-ovarite ; elle restera infirme et mutilée pour toute sa vie, incapable d'avoir des enfants. Et le professeur qui me racontait tristement cette lamentable histoire trop fréquente, reconnaissait qu'il avait eu tort et que l'examen prénuptial devrait être obligatoire.

Or, tous ces désastres et des centaines d'autres que je pourrais citer, la médecine préventive les aurait certainement empêchés.

Essayons donc de vulgariser cette médecine préventive et éduquons le public, généralisons l'examen médical systématique des soi-disant bien portants, à toutes les occasions :

- dans la première enfance, en multipliant les assistantes d'hygiène sociale ;
- à l'École primaire, en rendant obligatoire l'inspection médicale gratuite bisannuelle, en donnant au médecin-inspecteur des collaboratrices suffisantes : infirmières scolaires, infirmières visiteuses, en créant un livret de santé, comme l'ont fait quelques initiatives isolées, et en particulier le docteur Duvernoy, à Besançon ;
- au Lycée et sans les Collèges, en suivant l'heureuse initiative de notre grand Recteur Charléty, en vulgarisant le carnet de santé de Chailly Bert, déjà adopté pour les internes jusqu'à la 7^{ème} ;
- dans les Facultés et Grandes Ecoles, en généralisant la féconde initiative prise à Strasbourg par mon collègue et ami le professeur Eugène Vaucher ;
- au conseil de révision, en faisant, grâce à des médecins plus nombreux aidés de spécialistes, radiologistes, etc., un examen plus approfondi des conscrits ou des candidats aux grandes écoles ;
- à l'entrée dans les administrations, ainsi que l'exige pour les employés de l'Etat la loi de mars 1929 ; en ce qui concerne la tuberculose, la Compagnie du Midi, par une

heureuse disposition des contrats de travail, réclame l'examen médical à l'entrée et périodiquement ;

- et surtout avant le mariage. Que de désastres, de morts et de maladies, que d'enfants infirmes ou imparfaits, idiots, épileptiques, aveugles, que de divorces empêcherait l'examen médical en démontrant que le ou la fiancée sont malades et doivent se guérir avant de se marier.

Il faudrait faire plus encore. On ne doit pas limiter l'examen médical à ces rares occasions ; il est nécessaire de l'exiger systématiquement chaque année de tous ... Oui, nous voudrions que, chaque année, tous les individus, jeunes et vieux, aillent consulter leur médecin de famille, même s'ils se croient en parfaite santé, afin de subir un examen aussi complet s=que possible.

Ce que nombre de médecins font en surveillant leurs anciens malades guéris, ce qu'a fait l'Institut américain « pour la prolongation de la vie » prouve que cette médecine préventive est possible, et je dirai même facile.

« L'Institut américain pour la prolongation de la vie, disait le docteur Fisk, a été fondé il y a seize ans par un groupe d'hommes qui voyaient dans l'intérêt que les Compagnies d'assurance ont à la réduction de la mortalité, un moyen d'atteindre rapidement et sans porter préjudice à personne, des millions d'hommes et de femmes et de leur faire adopter les principes fondamentaux de la médecine préventive et constructive. L'examen médical préventif que nous recommandons a pour but le dépistage aussi précoce que possible, non seulement de toute anomalie de la santé, mais aussi de toute condition d'existence, de toute habitude, et même de toute attitude mentale qui peut engendrer la maladie, raccourcir l'existence ou empêcher de jouir pleinement de la vie.

« M. Taft, ancien président des Etats-Unis, M. Harold Ley, un grand industriel, M. Irving Fischer, professeur d'économie politique à l'Université de Yale et moi-même avons été les fondateurs de « l'Institut pour la prolongation de la vie », qui a organisé systématiquement les examens médicaux préventifs.

« Notre Institut jouit, en effet, d'une excellente réputation, précisément parce que, s'il poursuit un but philanthropique, ses méthodes sont pratiques, et il se suffit à lui-même, au lieu d'avoir à solliciter des dons, comme tant d'autres œuvres. Nous ne coûtions rien à personne. Car si les Compagnies d'assurance paient les frais des examens que nous pratiquons sur leurs assurés, l'expérience a montré que ces examens, en diminuant la mortalité, font économiser à ces Compagnies le double de la somme qu'elles versent à l'Institut.

« La première Compagnie d'assurance qui nous a envoyé ses clients est la « Metropolitan Life », une des Compagnies les plus puissantes du monde entier. Quarante autres Compagnies ont suivi cet exemple, de telle sorte que 7 millions d'assurés peuvent venir se faire examiner gratuitement chaque année à l'Institut. Nous avons pratiqué déjà plus d'un million d'examens ; actuellement, nous en faisons 160.000 par an. Nous ne formulons pas de diagnostic et nous ne donnons pas de traitement ; nous conseillons à l'intéressé de montrer à son médecin le protocole que nous lui envoyons.

« Nous possédons à New-York, à Chicago et à Boston, Trois installations complètes qui emploient 200 personnes, dont 50 médecins, les uns donnant tout leur temps à l'Institut, d'autres n'y travaillant qu'une partie de la journée. Pour les personnes qui ne peuvent venir à

l'un de nos trois Instituts, nous avons comme correspondants 10.000 médecins, répartis dans le pays entier ; ils touchent des honoraires fixes pour chaque examen qu'ils pratiquent. »

Les résultats sont évidents : ce sont toutes les morts que je vous citais tout à l'heure et que l'examen médical aurait évitées, ce sont les statistiques du docteur Fisk :

« Parmi les assurés que nous examinons régulièrement, dit-il, la mortalité a diminué de 18 à 23% ; entre l'âge de cinquante et l'âge de soixante ans, la réduction a été de 53%.

L'examen médical préventif de 1.000 ouvriers « bien portants » répété pendant 3 années, a réduit les défauts physiques et maladies de 38% la 2^{ème} année, de 50,2% la 3^{ème} année ... »

L'utilité de la médecine préventive apparaît si éclatante que plusieurs pays créent des Instituts spéciaux : Vienne, Amsterdam, Milan, etc...

Toute innovation soulève des objections et des résistances de la part d'un public mal averti. Je n'ignore pas que la médecine coûtera quelques millions, mais toutes les dépenses en hygiène sociale sont productives. Par exemple, savez-vous que la syphilis, la plus évitable si on le veut, la plus curable des maladies si on la traite, coûte chaque année à la France seule, au moins 150.000 vies humaines et 50 milliards. Ne serait-ce pas une économie incommensurable que de supprimer la syphilis en dépensant quelques millions pendant une vingtaine d'années. D'ailleurs, les lois nouvelles fourniront ces fonds ; de même que le docteur Frick a montré que la dépense des visites médicales des assurés sur la vie était amplement récupérée par les survies obtenues, les caisses des assurances sociales seront nécessairement amenées à imposer à leurs assurés la médecine préventive ; c'est ce que reconnaissait M. Gabriel Maugain, à propos de la Caisse des assurances sociales des étudiants de l'Université de Strasbourg.

Je n'ignore pas que ces examens médicaux préventifs heurtent les préjugés actuels, je connais même des médecins qui n'ont pas compris la nécessité de l'examen prénuptial ; je sais que de nombreuses familles ont peur du carnet médical du lycéen, craignant en particulier des indiscretions, surtout en matière d'hérédité, d'hérédosyphilis par exemple.

Mais il est facile de répondre à cette objection : ou bien on ne mettra sur la fiche médicale du lycéen ou de tout autre sujet que les renseignements non confidentiels ; le médecin « examinateur », lorsqu'il découvrirait une maladie « confidentielle », syphilis, etc., préviendrait simplement le médecin de la famille ou la famille ; - ou même on ne ferait aucune fiche, le médecin examinateur se bornant à prévenir le sujet ou son médecin.

En effet, ce doit être une règle en hygiène sociale que le médecin hygiéniste doit toujours collaborer avec le médecin de famille et lui renvoyer le malade, en refusant de le traiter.

Je n'ignore pas qu'on a objecté les difficultés matérielles de ces examens : mais c'est inexact puisque nombre d'entre nous nous les pratiquons journalièrement et que les Instituts américains et étrangers les font en série. L'organisation des consultations externes en poly-dispensaires à deux degrés, que je réclame depuis tant d'années, facilitera tous ces examens.

Je sais aussi qu'on a objecté la possibilité d'affoler des malades, des familles, en découvrant telle ou telle maladie, ou de créer des phobiques, mais c'est affaire de tact de la part du médecin, et rien n'est plus facile puisque le médecin examinateur doit signaler ses découvertes au médecin de famille, qui seul, traitera le malade.

Depuis des années que je combats pour cette médecine préventive, et en particulier pour l'examen médical pré-matrimonial, que je discute ces questions devant tous les publics, je vous affirme que je n'ai trouvé aucune objection valable. Certes, la médecine préventive ne préviendra pas toutes les maladies, toutes les œuvres humaines sont imparfaites, mais elle préviendra la plupart des maladies évitables, et ce résultat justifie son organisation. Je ne cesse de répéter que j'aime mieux faire quelque chose d'incomplet plutôt que de ne rien faire du tout.

Vous tous qui m'écoutez, retenez ces notions d'hygiène ; ne cherchez pas l'élixir de longue vie dans l'alchimie ou dans la sorcellerie ; c'est dans votre volonté agissante que vous le trouverez. En France, nous n'avons pas su encore « organiser la santé » et « la prolongation de la vie ». Le jour où la médecine préventive sera entrée dans les mœurs, où chaque Français bien portant ira voir son médecin une fois par an pour se faire examiner, un immense progrès sera accompli, des milliers de vies humaines, des milliards seront économisés, car la plupart des maladies sont évitables si on sait, si on veut les éviter.

Henri GOUGEROT

(1881-1955)

Médecin dermatologue

Professeur agrégé de médecine (1910)

Médecin-chef de l'hôpital Saint-Louis (1928)

Membre de l'Académie de médecine (1940)